



Bulletin d'information

octobre 2021

C'est le moment de vous positionner

Le 5 octobre dernier, un mouvement de grève interprofessionnel de niveau national a eu lieu. Les revendications portaient sur la réforme des retraites et la réforme de l'assurance chômage.

Pour AS, il n'était pas logique d'amalgamer de fortes revendications de salariés LCL avec des sujets généraux. Les éléments de mécontentement chez LCL Nord-Ouest se suffisent à eux-mêmes. Nous sommes persuadés qu'avant de lancer un mouvement, il faut à minima préparer et « se compter » afin d'être entendus et éviter de perdre de la rémunération pour rien (vous trouverez ci-dessous quelques exemples de taux horaires en fonction de vos rémunérations).

Pour ces raisons, AS vous demande de vous positionner sur votre motivation à participer à un mouvement d'ampleur propre à LCL. Vous le savez maintenant, AS est interactif et construit ses décisions avec vous.

Nous vous invitons à répondre à la question suivante : êtes-vous prêt à suivre un appel à la grève dans le Nord-Ouest ? Pour cela, ouvrez le lien ci-dessous. Votre réponse restera confidentielle et anonyme.

Le lien : <https://forms.gle/FiaGsS3L35SFMTzp6> (ou ouvrir directement le lien dans le bas du mail d'accompagnement de cette communication).

AS va également demander aux autres organisations syndicales de clairement se positionner et de répondre à la même question posée.

Nous reviendrons rapidement vers vous pour faire le bilan de cette opération. Nous vous proposons de nous répondre avant le 30 octobre 2021. Vous l'avez compris, AS ne lancera pas de mouvement sans vous. Quel que soit le résultat de cette opération, AS continuera de travailler au quotidien, comme nous le faisons maintenant depuis notre création.

Faites suivre cette communication à tous vos collègues, afin d'obtenir un maximum de réponses.

AS'micalement.

Vos élus cadres : Gilles BACQUET 0678474804, Franck LECOMTE, Maryse DECOURCELLE 0681332463, Nathalie LUCAS, Stéphane DEFORCHE. Vos élus techniciens : Sylvie MOLLET, Frédéric BUREAU 0685039831, Pascal LUCAS, Valérie MALHERBE 0679875496, Vincent BEAUCLAIR, Tassadit BELHADI 0695195735, Christelle CHAVEGRAND, David LEMONNIER.

Votre Représentant Syndical AS au CSE : Alain RAGUES Mail : contact@autrement-solidaires.fr



Voici quelques exemples de rémunération à l'heure

Votre RBA	27000€	30000€	32000€	34000€	36000€	39000€
Rémunération brute d'une heure travaillée	16,80€	18,66€	19,91€	21,15€	22,40€	24,26€

Nous avons listé, ci-dessous, différents motifs de colère :

- ✚ Mettre fin à la pression commerciale que vous subissez. Dans certains endroits, elle s'apparente à du harcèlement moral et vous êtes épuisés.
- ✚ Mettre en place un véritable accord (pas au rabais) sur la Qualité de Vie au Travail prenant en compte votre charge de travail. Parler de bienveillance ne suffit pas, l'appliquer c'est mieux.
- ✚ Redonner de vraies perspectives d'évolution de carrière.
- ✚ Payer ou récupérer vos heures supplémentaires effectuées. LCL Nord-Ouest a déjà été « rattrapé » par l'inspection du Travail il y a 6 ans...
- ✚ Augmenter de façon significative l'enveloppe des Mesures Salariales Individuelle (MSI). Tous les ans, plus de 70% d'entre vous n'ont rien malgré un fort investissement personnel.
- ✚ Valoriser l'ensemble des salariés par une Augmentation Générale (malgré des résultats conséquents LCL a distribué une seule mesure générale en plus de 20 ans !).
- ✚ Augmenter la valeur faciale du ticket restaurant actuellement de 8,60€ pour faire face à l'inflation galopante (le ticket restaurant a pris seulement 40 centimes en plus de 10 ans !).
- ✚ Appliquer le barème fiscal pour les indemnités kilométriques (le prix de l'énergie flambe) et non un barème décorrélé de votre réalité.
- ✚ Changer radicalement le mode calcul des EMP en valorisant réellement votre implication au quotidien et en tenant compte du contexte (absences, postes vacants, dysfonctionnements LCL, etc...).
- ✚ Revoir les opportunités commerciales de tous les métiers qui n'ont pas évoluées depuis 2006.
- ✚ Stopper la suppression de vos avantages sociaux qui disparaissent les uns après les autres.
- ✚ Intégrer le réseau commercial dans l'accord télétravail à venir. Certaines Caisses Régionales viennent de le faire (jusqu'à 1 jour par semaine sur la base du volontariat avec possibilité pour le salarié d'arrêter à tout moment).

Ce qui est possible dans le Groupe CASA est possible chez LCL !



Parce que la solidarité n'est plus une option

AS'dhérez !